

Journal du Lot

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi.

10 fr. par AN

HORS DU DÉPARTEMENT : 12 francs par an.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction et Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUÉSANT, Directeur.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34, et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

PUBLICITÉ

ANNONCES (la ligne)..... 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

LA FRANC-MAÇONNERIE ET SES DÉTRACTEURS

Les cléricaux et les réactionnaires ne cessent de traiter les républicains de francs-maçons en croyant les insulter. C'est pourquoi nous n'hésitons pas à mettre en parallèle les principes de nos loges avec ceux du syllabus et des jésuites. Les lecteurs jugeront de quel côté est l'élevation et la vérité.

La franc-maçonnerie constitue la seule armée organisée, disciplinée, compacte, militante, capable de tenir tête, de s'opposer au pouvoir envahisseur du cléricisme toujours en travail de complot contre la liberté et le progrès, contre la République démocratique. C'est pourquoi la Congrégation combat les francs-maçons et essaie de les discréditer ; mais l'instruction est trop répandue maintenant pour que les cléricaux soient dangereux.

La « truelle », c'est-à-dire le travail, ne craint plus le goupillon, c'est-à-dire l'instrument de l'ignorance et de l'asservissement. Nous reproduisons si-dessous les principaux articles de la Constitution franc-maçonnique et ceux du Syllabus et des *Monita Secreta*.

Statuts du Grand-Orient de France

Art. 1^{er}. — La Franc-Maçonnerie, institution essentiellement philanthropique, philosophique et progressive, a pour objet la recherche de la vérité, l'étude de la morale et la pratique de la solidarité ; elle travaille à l'amélioration matérielle et morale, au perfectionnement intellectuel et social de l'humanité.

Elle a pour principe la tolérance mutuelle, le respect des autres et de soi-même, la liberté absolue de conscience.

Considérant les conceptions métaphysiques comme étant du domaine exclusif de l'appréciation individuelle de ses membres, elle se refuse à toute affirmation dogmatique.

Elle a pour devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

« Art. 2. — La Franc-Maçonnerie a pour devoir d'étendre à tous les membres de l'humanité les liens fraternels qui unissent les francs-maçons sur toute la surface du globe.

« Art. 3. — Le franc-maçon a pour devoir en toute circonstance, d'aider, d'éclairer, de protéger son frère, même au péril de sa vie, et de le défendre contre l'injustice.

« Art. 4. La Franc-Maçonnerie considère le travail comme un des devoirs essentiels de l'homme.

« Elle honore également le travail manuel et intellectuel.

Les détracteurs de la Franc-Maçonnerie. Le Syllabus

« Anathème à celui qui croit que l'Eglise, dans aucun cas, ne doit sévir contre la philosophie et qu'elle doit tolérer ses erreurs (art. XI).

« Anathème à celui qui croit que l'Eglise n'a pas le droit d'employer la force (art. 24).

« Anathème à celui qui croit que les écoles doivent être affranchies de toute autorité de l'Eglise (XLVII).

« Anathème à celui qui croit que la science des choses philosophiques et morales, de même que les lois civiles, peuvent et

doivent être soustraites à l'autorité divine et ecclésiastique.

« Anathème à celui qui croit que le Pontife romain peut et doit se réconcilier et transiger avec le progrès, le libéralisme et la civilisation moderne (LXXX).

Instructions des Jésuites

« Il faut faire tous nos efforts pour gagner partout l'oreille et l'esprit des princes et des personnes considérables afin que personne n'ose s'élever contre nous (*Monita Secreta*, chap. II, n° 1).

« Il faut toujours extorquer des Veuves le plus d'argent qu'il se pourra en leur faisant souvent entendre notre extrême nécessité (*Monita Secreta*, chap. I^{er}, n° 7).

« Afin de persuader au monde la pauvreté de la Société, que les supérieurs empruntent de l'argent des personnes riches sur des billets de leur main dont le paiement sera différé. Qu'ensuite, principalement dans les temps de maladie, on engage ces personnes à rendre le billet, car ainsi nous y gagnerons sans nous attirer la haine de ceux qui succéderont à leurs biens » (*Monita Secreta*, chap. IX, n° 11).

Sans commentaire.

Lecteurs, comparez et jugez.

A. ANDRÉ.

L'Anaire Humbert-Daurignac

L'auteur de la lettre anonyme

On croit connaître l'auteur de la lettre anonyme qui dénonça la présence dans la rue Ferraz, des Humbert-Daurignac. C'est un avocat du nom de Emilio Cotarello y Mori. Il se serait présenté, le jour de l'arrestation, à quatre heures, à l'ambassade de France, pour dire son nom et réclamer la prime. Interviewé par plusieurs confrères, M. Cotarello a nié faiblement. Il se retranche derrière l'affirmation de l'ambassade de France déclarant que le nom du dénonciateur resterait toujours secret.

(A noter que le correspondant du *Matin* déclare avoir vu M. Cotarello y Mori qui a refusé de lui donner sa parole d'honneur qu'il n'était pas le dénonciateur.)

Un Prêtreur de Onze Millions

M. Léonce Marchand, qui prêta onze millions à la famille Humbert, a déclaré à un reporter d'un journal parisien qu'il ne porterait pas plainte contre les escrocs.

Il croit que M^{me} Humbert dévoilera au juge d'instruction les noms des personnalités nombreuses et influentes qui l'aideront au cours de ses procès. Nous aurons peut-être alors, dit-il, quelque chose d'intéressant.

GUERRE A L'ABSINTHE

C'est une grande folie qui s'est emparée de l'homme le jour où, infidèle aux boissons saines que la nature mettait à sa disposition, il a mis son esprit à la torture pour fabriquer des boissons alcooliques. Il a cru rencontrer dans l'alcool une source de joie, une source de vigueur ; il n'a trouvé que le malheur, la ruine, la décrépitude et la maladie...

Mais ce n'était pas assez qu'avec l'alcool l'homme s'évertuât à perdre la raison, à s'avilir, à se ravalier au niveau de la bête, à se tuer à petite dose, à détruire son bonheur domestique, à engendrer des idiots, à ruiner sa patrie comme un mauvais citoyen. Il fallait plus à sa gourmandise et à ses bas instincts. Il lui fallait la liqueur souveraine qui non seulement produit tous ces ravages, mais fait voir rouge, pousse au crime et prive l'homme de la conscience de ses actions par suite du remords salutaire. Et il a inventé l'absinthe.

O vous tous, ouvriers des grandes villes, femmes du peuple, bourgeois oisifs, qui vous laissez duper par les mirobolantes affiches où, dans une liqueur rouge ou verte, le mensonge commercial vous promet une collection de vertus, savez-vous quel poison satanique vous imposez à votre fragile intelligence ? L'heure de l'apéritif est, entre toutes, l'heure sombre. Qui pourra dénombrer les délits, les crimes, les actes de sauvagerie, les accès de fureur engendrés par la fée verte, cette pourvoyeuse moderne des bagnes et de la maison des fous.

Vous y êtes, vous cet homme dont les membres sont agités par un perpétuel tremblement. Il a bon pied, bon œil, et il enrage de ne plus pouvoir travailler. C'est un buveur d'apéritifs ! — Voyez cet autre : son visage pâlit tout à coup, son front se couvre de sueur, son regard s'égaré. Il n'y paraît guère : pourtant il a eu un vertige, une absence. Pendant un instant il a perdu toute notion de ce qui l'entoure. C'est un buveur d'absinthe ! — Voyez là-bas, ce pauvre maçon sur une civière. On le conduit à l'hôpital, où il va expirer tout à l'heure, quittant pour toujours sa femme et ses quatre enfants. Il est tombé d'un échafaudage. Un vertige, un éblouissement a suffi pour lui faire perdre l'équilibre ; il s'est tué. C'est un fervent de la verte. — Voyez donc ce rassemblement : la foule est terrifiée à la vue d'un malheureux qui se débat à terre, en proie à une violente attaque de nerfs : sa langue est hachée par les dents, une écume sanglante s'écoule hors de sa bouche, ses membres se tordent. C'est l'épilepsie dans toute son horreur. C'est l'œuvre de l'absinthe ! — Voyez là-bas, dans cette cour où s'agitent une bande d'insensés, un homme est abimé dans un désespoir indescriptible. Un samedi, à l'heure joyeuse de l'apéritif, il avait bu coup sur coup plusieurs absinthes. De retour au logis, pris subitement d'une rage folle, il a tué sa femme et ses deux enfants, sans en avoir la moindre conscience. Il se refuse énergiquement à croire qu'il est l'assassin des êtres qu'il aimait. *Il ne se souvient pas !* La folie absinthique a fait d'un homme un automate dangereux ! — Voyez encore cette mère couvant d'un regard hébété son jeune enfant qui trépassé dans son berceau, secoué par d'affreuses convulsions. Demandez au père attendri au cabaret la cause de ce cruel châtement : son regard vitreux s'arrête sur la fatale absinthe ! Toujours elle, la maudite ! Dante a vainement imaginé tous les supplices pour les réprouvés de l'Enfer. Il n'en a point connu qui vaille l'apéritif !

omme tu te piques de liberté et tu laisses ta raison, ta volonté au fond d'un verre ! Tu parles d'égalité et tes sens obscurcis par l'alcool te font perdre la notion du vrai et du juste ! Tu parles de fraternité et tu es le bourreau des êtres qui te chérissent ; tu es un fardeau coûteux pour tes semblables !

ouvre les yeux, et tu verras qu'un peuple voué au culte de l'alcool est un vil escave. Deviens libre, apprend à te diriger dignement si tu veux diriger les autres !

D^r LEGRAIN,
Médecin en chef de l'Asile d'aliénés de Ville-Evrard.

INFORMATIONS

Banquet des maires

L'Etat vient de commander au peintre Cormon, membre de l'Institut, un tableau représentant la réception des maires au palais de l'Elysée en 1900.

M. Cormon, qui a passé plusieurs journées de cet été au château de Rambouillet à croquer des portraits du président de la République et des personnes de son entourage, travaille à ce tableau.

Il a groupé en demi-cercle sur la grande pelouse centrale du parc de l'Elysée, les quinze mille maires de la première journée de réception. La foule en est pleine de mouvement, dans le beau cadre des arbres cente-

naires, et avec le Palais comme décor de fond.

Le Président de la République les accueille affable et souriant, et il serre la main de M. Lefebvre, maire de Versailles, que lui présente le préfet de Seine-et-Oise, M. Poirson.

A côté de M. Loubet, occupant le centre du tableau, sont MM. Waldeck-Rousseau, Delcassé, Millerand, tous les ministres de 1900, puis la maison civile, les deux fils du président, M. Paul Loubet et son jeune frère, MM. Crozier et Mollard, les officiers de la maison militaire dont les uniformes et les aiguillettes ajoutent à la couleur de l'ensemble.

Au premier plan sont les maires de la Drôme qui s'appêtent à défilier devant le chef de l'Etat, puis ceux de Seine-et-Oise et, bien en vue notamment, M. Gautherin, maire de Rambouillet.

Le tableau de M. Cormon mesure deux mètres cinquante de côté.

La traversée du Sahara en ballon

Le capitaine du génie Deburaux et M. de Castillon de Saint-Victor se sont embarqués, mercredi, à Marseille, pour la Tunisie où ils vont lancer de l'oasis de Gabès deux ballons non montés, le *Leo-Deux*, ballon de 100 mètres cubes, et l'*Eclairer*, ballon de 60 mètres cubes, afin de se rendre compte si les vents alizés, qui pendant l'hiver soufflent sur le Sahara du nord-est au sud-ouest, sont capables de les emporter jusqu'à la région qui se trouve entre Tombouctou et la mer. Si cette expérience réussit, la possibilité de la traversée aérienne du Sahara sera démontrée. Si, au contraire, on n'a pas de nouvelles des deux ballons, le capitaine Deburaux et M. de Castillon renonceront à leur projet de s'aventurer en ballon au-dessus du désert africain.

Le ministre de la guerre a fait envoyer du parc aérostatique de Chalais et mettre à la disposition des deux expérimentateurs, le matériel nécessaire à la fabrication du gaz. Les soldats de la garnison de l'oasis de Gabès prêteront leur concours à l'expérience sous la direction d'un sergent aérostier détaché du 1^{er} régiment du génie.

Les ballons le *Leo-Deux* et l'*Eclairer* seront hermétiquement clos. Ils seront munis d'un guide-rope en acier qui les reliera constamment à la terre. L'extrémité du guide-rope est épaisse seulement de 3 millimètres. Cette épaisseur lui donne une résistance suffisante, et elle ne risque pas d'embarrasser le ballon dans les aspérités et les accidents des régions rocheuses.

Un délesteur automatique fonctionnera chaque fois que le ballon sera en contact avec le sol. Les nacelles attachées aux aérostats — nacelles qui étaient exposées dans la section d'aéronautique au Salon de l'automobile — contiendront des appareils enregistreurs qui fourniront, si les ballons sont retrouvés, des renseignements sur l'état hygrométrique, la température et la courbe d'altitude.

Le colonel Marchand, actuellement à Tunis, a écrit au capitaine Deburaux qu'il irait le rejoindre le 8 janvier, à Gabès, afin d'assister au départ des ballons.

CHRONIQUE LOCALE

Bagages non accompagnés

Les sept grands réseaux de chemins de fer français ont mis à l'essai, depuis deux ans, un tarif permettant l'expédition, à titre de



bagages, des objets non accompagnés qui sont à l'usage personnel des voyageurs.

Ces dispositions permettent aux voyageurs (touristes, bicyclistes, automobilistes, etc.) de se faire adresser à l'avance, dans les gares de leur itinéraire, ceux de leurs bagages dont ils n'ont pas jugé nécessaire de se faire accompagner.

La faveur avec laquelle cette innovation a été accueillie du public a engagé les Compagnies à maintenir ce tarif à titre définitif.

CAHORS

Au siège des cléricaux

Un cabinet de travail : 6 fauteuils Louis XV, plusieurs chaises empire ; un bureau chargé de journaux parmi lesquels s'étale, haché de coups de crayon bleu et rouge le *Journal du Lot*. Dans un coin du cabinet, un banc comme l'on en trouvait jadis dans les commissariats de police.

3 personnages. — Un ex-quart-d'œil, un vieux cassé, très cassé, un abbé.

Le vieux : Vous comprenez, Messieurs, l'expérience m'a appris que la sottise était un défaut : le pédantisme passe encore... je ne vois, pour ma part, aucun inconvénient, à ce qu'un individu quelconque se croit du génie : mais il ne faudrait pas cependant que Vindex — de quoi, de qui est-il le vengeur ? — nous fasse arriver quelque mauvaise histoire ?

L'Ex-quart-d'œil : Je vous entends, la frousse vous tenaille !

Le vieux : Nenni, mais Vindex me rase.

L'abbé : Il est de fait que ce n'est guère intéressant de voir un monsieur parce que chassé par les socialistes, les radicaux, venir chez nous se venger bêtement d'eux tous. Le roi, la religion n'ont jamais imaginé....

L'Ex-quart-d'œil : Je vous arrête, monsieur l'abbé. Croyez-vous que si votre évêque vous em...bêtait, vous ne lui diriez pas... flûte....

L'abbé : Ce n'est pas la même chose.

Le vieux : Non.

L'Ex-quart-d'œil : Vindex est un brave garçon : on lui a marché sur le pied ; il a crié ai, et voilà tout.

L'abbé : Ce cri résonne bien fort et depuis bien longtemps ; ce que l'on a dû lui faire mal....

(On frappe) : Entrez.

Un groom entre porteur d'une lettre.

De la part de l'Evêché :

Tous : Ah !

L'Ex-quart-d'œil : décachette la lettre.

Il lit :

Domine, audi nos. — Mes frères, priez Vindex de faire un article sur les radicaux.

Le vieux. — Encore !! Ah zut ! Vindex va faire des articles et puis quoi !!! ne sera-ce pas toujours la même rengaine ? Les radicaux, les républicains, seront les maîtres, et Vindex, qui fut chassé par eux sera le dindon. — On lui dira, on nous dira..

L'abbé. — Des choses désagréables....

Le vieux. — Oui, et puis la cause du roi sera-t-elle mieux entendue ?

L'Ex-quart-d'œil. — Je vous dis, que vous avez la frousse. Vindex est épatant : c'est un polémiste distingué ; grand, bien fait, une allure de gentilhomme riche....

L'abbé (avec un soupir). — Oh oui....

L'Ex-quart-d'œil. — Indépendant....

Le vieux. — Oh oui.

L'Ex-quart-d'œil. — Pourquoi ces exclamations ? que signifient ces oh oui ?

L'abbé et le vieux. — Nous avons assez de Vindex.

L'Ex-quart-d'œil. — Et moi, je n'en ai pas assez ; et si vous n'êtes pas contents, tas de moules, tas de poltrons, sortez ou je vous chasse à coups de pied dans le....

Bousculade, tumulte.

La porte s'ouvre :

Vindex entre :

Messieurs je vous salue : je vous apporte un article — bien entendu — écrit de ma main, et qui va faire rager les radicaux — absolument.

Je les tiens, ces gueux : ils n'ont pas pour 4 sous de courage et moi j'en ai... absolument.

J'ai écrit de ma main ces quelques lignes — bien entendu — et je vous affirme que j'y ai mis toute ma sincérité et tout mon talent... absolument. Là haut, sur les rochers, hier, j'ai vu passer un vol de corbeaux, j'ai pris mon fusil, eh bien j'en tuas deux, absolument ; je crus que je tuas deux radicaux, bien entendu.

L'Ex-quart-d'œil, l'abbé et le vieux. — Voyons cet article. (Ils lisent ce que le Quer-

inois publiera ces jours-ci sur le Comité Républicain).

L'Ex-quart-d'œil, la larmal'œil : Vindex, Vindex, Vindex, vous êtes un phénix.

Vindex. — Bien entendu : je dis comme je le pense, absolument.

L'Ex-quart-d'œil. — Oh ou ! c'est bien dit :

Vindex. — Absolument.

L'abbé et le vieux. — Vous n'êtes pas difficile, ça se voit.

Vindex. — Quoi, ça ne vous plaît pas ?

L'abbé et le vieux. — Non, cest idiot.

Vindex. — Comment ! Oh proane injure, traiter ainsi mon article, ne pas reconnaître montalent — absolument — et jeter ainsi à ma face de tels qualificatifs, grands dieux ! je n'en crois pas mes oreilles — bien entendu.

Il se jette dans les bras de l'Ex-quart-d'œil.

Cherami !

L'Ex-quart-d'œil. — Eminent polémiste ! Se séparant brusquement :

L'Ex-quart-d'œil. — Ça sent mauvais ici !

Le vieux et l'abbé. — C'est l'article....

Vindex. — Infamie ! mon article ? infamie, absolument !

Le vieux et l'abbé. — Ce sont vos pieds alors.

L'Ex-quart-d'œil. — On vous diffame, cher ami !

Vindex. — Bien entendu ! absolument ! Ils s'embrassent, puis tombent à bras raccourcis sur le vieux et l'abbé qui s'enfuient poursuivis par Vindex et l'Ex-quart-d'œil.

Rideau

VINDEXART

Compatriote

Notre compatriote, M. Jules Combarieu, directeur du cabinet du ministre de l'Instruction publique, est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Au 7° de ligne

M. Canel, chef de bataillon au 7° de ligne, est promu au grade de lieutenant-colonel et affecté au 139° d'infanterie.

M. de Cisse, capitaine au 7°, est promu au grade de chef de bataillon et affecté au 13° d'infanterie.

MM. Renault, capitaine au 65°, Séraucapitaine hors cadres, sont nommés chefs de bataillon au 7°.

M. Séraucapitaine est maintenu hors cadres à Madagascar.

M. Bressy, lieutenant adjoint au trésorier du 3° régiment d'infanterie, est promu capitaine et affecté au 7° d'infanterie.

M. Bricogne, lieutenant au 14° bataillon de chasseurs à pied, passe au 7° régiment d'infanterie.

Maintenu détaché au service des affaires étrangères.

A l'Inspection Académique

M. Monteils, secrétaire à l'Inspection académique à Cahors, est nommé à la même qualité à Clermont-Ferrand.

Le départ de M. Monteils ne provoquera certainement pas les regrets unanimes des instituteurs du département du Lot.

Quant aux républicains de Clermont-Ferrand, il ne font pas une brillante acquisition.

Bon débarras pour l'enseignement primaire laïque du Lot.

Il est vrai que la *Petite Gironde* déclare que les « nombreux amis.... » regretteront !!!

« Nombreux » est excessif !!!

M. Voise, secrétaire à l'Inspection académique de Clermont, est nommé à la même qualité à Cahors, en remplacement de M. Monteils qui permute avec lui.

Dons faits au Musée de Cahors

DANS LE COURANT DU MOIS DE DÉCEMBRE 1902

1° Tableau de M. Bisson (hors concours de la Société des Artistes Français), offert par M. Abel Combarieu, secrétaire général de la Présidence de la République.

2° Un herbier très complet de M. le docteur Lebœuf, déposé par la Société des études du Lot.

3° Neuf vues photographiques d'anciennes gravures représentant le vieux Cahors, données par M. Girma, libraire.

4° Portrait de M. Bourdon ancien professeur au Lycée de Cahors et bienfaiteur de la ville, donné par M. Jacques Valette.

5° Une sacoche arabe, donnée par M. J. Valette.

6° Un disque en bronze, de l'époque Gallo-romaine, trouvé rue V. Hugo, donné par M. Laroussilhe.

7° Un ouvrage de conchyliologie donné par M. Parazines, adjoint au maire.

Ecole municipale de dessin

Nous rappelons aux pères de famille et aux patrons que les cours de l'Ecole de Dessin ont lieu tous les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine de 8 heures à 9 heures 1/2 du soir.

Ces cours sont entièrement gratuits.

Le Professeur,

A. Rougé.

Conférence

Demain, dimanche, 4 janvier, à 4 h. 1/2 de l'après-midi, aura lieu une conférence au théâtre, au profit des pauvres, par M. E. Contou, professeur en Allemagne.

Sujet de la conférence :

L'Ecole de l'Avenir

Bibliothèque populaire

L'assemblée générale des sociétaires de la Bibliothèque populaire aura lieu demain dimanche, à 10 heures du matin, dans une salle de la mairie.

Le Président :

PARAZINES.

Médaille militaire

Par décret du Président de la République en date du 30 décembre 1902, la médaille militaire a été conférée aux gendarmes de la 17° légion bis dont les noms suivent :

Gasc (Pierre), Sestère (Pierre), Séronie (André), Daffaure (Henry), Bonnet (Jean-Marie), maréchaux de logis.

Bonnefons (Alexandre), Forgue (François), Brel (Jean), Dufau (Benoît), Cournut (Pierre), gendarmes.

Qui l'a trouvé ?

Il a été perdu, dans la soirée d'hier, un porte-monnaie-sac contenant une assez forte somme d'argent.

Prière à la personne qui l'aurait trouvé de le rapporter au bureau de police.

Accident

La nommée Garrigues, propriétaire à Labéraudie, près Cahors, se rendait mardi matin, vers sept heures, dans notre ville pour porter du lait, lorsque, arrivée à la Croix-de-Fer, son cheval ayant eu peur d'une charrette couverte d'une toile verte, que conduisait le sieur Planacassagne, s'est emballé. La femme Garrigues, en voulant descendre de voiture, s'est fracturé une jambe.

A cent mètres de là, le cheval s'est abattu, et, de ce fait, la voiture s'est renversée, et le lait, contenu dans quelques bidons, a été répandu sur la chaussée.

M. le docteur Ausset, appelé aussitôt, s'est rendu auprès de la blessée, qui avait été transportée chez elle, et lui a prodigué les soins que réclamait son état.

Musée Dupuytren de Paris

Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs, que cette importante exposition scientifique, de laquelle le directeur avait décidé la fermeture ce soir samedi, restera encore exposée sur les Allées Fénelon pendant quelques jours, au cours desquels, assurément tous les retardataires ne manqueront pas de lui faire une visite.

Viande de boucherie

Voici l'état officiel des animaux abattus pendant le mois de décembre dernier, pour la boucherie :

60 bœufs dont 4 pour la troupe, pesant 39,807 kilos ; 43 vaches, dont 29 pour la troupe, pesant 17,928 kilos ; 518 moutons pesant 16,768 kilos ; 105 veaux, dont 8 pour la troupe, pesant 10,446 kilos ; 4 porcs pesant 13,534 kilos ; 17 chevaux ou mulets ; 5 ânes.

Soit, au total, 832 animaux de races et de qualités diverses, pesant ensemble, chevaux, mulets et ânes non compris, 98,83 kilos, qui ont été livrés à la consommation.

Théâtre de Cahors

Nous rappelons que c'est demain dimanche, qu'aura lieu au théâtre la soirée de *Magie noire* et de *Magnétisme* que nous avons annoncée dans notre dernier numéro.

Nous extrayons du journal *La Liberté*, un compte-rendu d'une séance de M. Bargeon :

Un sorcier au XIX° siècle

« Si l'on avait, au moyen âge, assisté à une séance de Sorcellerie comme celle à laquelle nous étions conviés il y a deux jours à la Salle Beethoven, les spectateurs auraient certainement crié au miracle et le sorcier eût été brûlé vif. De nos jours l'art a fait des progrès, et, n'en déplaise à bien des écrivains pour qui le paradoxe est un agréable badinage, nous profitons tous de ce progrès. On sait parfaitement que sorcellerie signifie jonglerie, et sans vouloir rechercher les moyens employés, on s'intéresse aux expériences que présentent avec plus ou moins d'habileté les physiciens modernes.

« Il serait trop long de raconter en détail les expériences — expériences qui n'ont absolument rien de commun avec celles des physiciens qui battent monnaie à Paris ; — d'un autre côté ce serait peu intéressant pour nos lecteurs de leur lire : Nous avons vu un crâne s'animer, un être de mort qui parle, un squelette qui marche et qui donne la main d'un air bon enfant, l'apparition d'une demi-douzaine d'aquariums remplis de poissons rouges. Le *Phonographe* que nous avons eu déjà l'occasion d'entendre à la Sorbonne complétait l'attrait de cette séance, etc. »

Les dames et les enfants accompagnés paieront demi-place.

Réduction pour MM. les militaires.

Musique du 2° régiment

PROGRAMME DU 4 JANVIER 1903

Allegro Militaire	Von Blon.
S'j'étais Roi (ouverture)	Adam.
Daphnis et Chloé	Maréchal.

A Prélude II	
B Prélude III	
Les cloches de Corneville (Fant.)	Planquette.
Cqueliot (quadrille)	Métra.

Allée Fénelon, de 3 1/2 à 4 1/2 h. du soir

ETA CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS

Du 30 décembre 1902 au 3 janvier 1903

Naissances

Furatier Marie-Louise, impasse d'Auvergne 6.
Maud Gabriel-Jean-Baptiste-Marie, au Parat.
Bosquet Roger-Achille-François, rue du Petit-Mot.

Décès

Ducals Marie, s. p. 30 ans, célibataire, hôpital de Refuge, cours de la Chartraine.
Fourastier Jacques, cultivateur, 71 ans rue St-Barthélemy, 37.

Arrondissement de Cahors

MONTECUQ. — La foire du 31 décembre 1902. — Malgré le mauvais temps la foire a été belle.

Bêtes à cornes 850, vendues de 400 fr. à 1000 fr. la paire.

Veaux 28, vendus de 0 fr. 80 à 1 fr. le klog.

Bêtes à laine : il y en avait très peu.

Porcs gras 50, vendus de 46 fr. à 50 fr. les 50 kilos.

Porcelets 60, toujours très chers.

Bœufs gras vendus de 32 à 35 fr. les 50 kilos.

Truffe, 6 quintaux, vendue 9 francs le klog.

Volaille, 360 paires vendues 0 fr. 60 la livre ; chapons vendus 5 fr. à 6 fr. la paire ; dindons 10 à 12 fr. la paire ; dindes, 5 fr. la pièce, canards, 6 fr. la pièce.

Perdreaux, 1 fr. 65 et 1 fr. 75 la pièce.

Grives, 0 fr 45 la pièce.

Lièvres vendus 5 fr. la pièce.

Lapins sauvages, 1 fr. 50 la pièce.

Lapins domestiques 0 fr. 60 la livre.

Oeufs 3500, vendus 1 fr. 20 la douzaine.

A la halle

Blé 200 hectolitres vendu 18 fr. l'hectolitre.

Maïs 50 hectolitres vendu 11 et 25 fr. l'hectolitre.

Avoine, 30 hectolitres vendue 9 fr. 50 l'hectolitre.

Fèves, 15 hectolitres vendues 11 fr. 60 l'hectolitre.

Pommes de terre vendues 4 fr. 25 l'hectolitre.

Pruves pour boisson 4 quintaux, 15 fr. le quintal.

Accidents de voiture. — Le jour de la foire de Montcuq le sieur Bordes, de Sérignac, fut victime d'un accident.

Il se rendait à la foire, lorsque l'essieu de la voiture cassa net et tous ceux qui se

trouver sur la voiture furent projetés à terre. Dès leur chute, ils n'eurent que quelques égratignures sans gravité; les dégâts n'ont que matériels.

Le mne jour, le sieur Philip, partant de la fête avec sa voiture, renversa une femme qui fut blessée assez sérieusement. Les roues de la voiture lui passèrent sur le corps immédiatement, elle fut transportée chez M. le Docteur Pindarie qui lui prodigua des soins nécessaires.

Enseignement primaire. — Par arrêté ministériel en date du 30 décembre, M. Guillaumin, professeur à l'école primaire supérieure de Montcuq, est nommé professeur à l'école normale de Perpignan.

Limogne. — Favorisée par un temps assez doux pour la saison, la foire du 1^{er} de l'an a été très importante.

Le foirail des bœufs était bien garni. Les corps se maintiennent ainsi que sur les bœufs à laine et les petits cochons.

Blé, 16 à 17 fr. l'hectol.

Mais, 10 fr. id.

Avoine, 7 fr. id.

Volaille, 0,60 à 0,65 le demi kilo.

Eufs, de 0,95 à 1 fr. la douzaine.

Il a été payé sur le marché de Limogne pour 30.000 fr. de truffes dont 3.000 kilos ont été vendus. Rarement on a tant vu de précieux tubercule et tant d'acheteurs. Très bonne journée; aussi tout le monde paraissait content.

Dans la soirée un feu de cheminée s'est déclaré à la maison du café d'Orléans. Avec l'aide de quelques personnes, le mal a été conjuré; il n'y a eu que quelques dégâts sans importance.

Arrondissement de Figeac

FIGEAC. — **Arrestation.** — Le nommé Frédéric Quillard, trente-cinq ans, sans domicile fixe, originaire de Saint-Pierre-d'Entremont (Orne), a été mis à la disposition de M. le procureur de la République sous la prévention de mendicité. Cet individu a déjà subi huit condamnations pour le même délit.

BAGNAC. — **Enseignement primaire.** — M. Gibrat, instituteur adjoint titulaire à Bagnac, est nommé instituteur titulaire à Montredon, en remplacement de M. Maur, qui permute avec lui.

PUYBRUN. — **Nos bonnes sœurs.** — La petite fête scolaire de notre école laïque que nous avons relatée dans le n° du 28 décembre, a eu le don d'exaspérer comme d'habitude notre gent cléricale et bigote. Quand ces gens bien pensants ont appris la magnifique succès de la fête de « l'école sans Dieu », ils se sont empressés d'en organiser une chez nos bonnes sœurs, dimanche dernier.

Inutile de dire que les grandes dames de tous nos gros bonnets réactionnaires l'honorèrent de leur présence. Ces bonnes âmes ont profité de l'occasion pour se congratuler mutuellement sur la dureté des temps présents, et c'était à en faire verser des larmes de crocodile.

Quel vent a donc soufflé, grands Dieux, pour secouer ainsi l'indolence habituelle de nos bonnes sœurs ignorantes et pour stimuler leur zèle de cette façon? C'est à ne pas s'y reconnaître, car depuis cinquante ans qu'elles dirigeaient notre école communale, elles n'avaient jamais donné signe de vie en pareille occurrence.

Les mauvaises langues prétendent que depuis la laïcisation, voyant arriver la débâcle finale, elles font ce qu'elles peuvent pour singer notre dévouée institutrice, d'autres insinuent que c'est pour garder de l'ennui leurs 7 à 8 fillettes, et qu'elles ne peuvent y réussir; en tout cas, pour l'arbre de Noël comme pour la distribution des prix, elles ont fait comme les carabiniers d'Offembach elles arrivent toujours trop tard; c'est la moutarde après dîner.

Un comitard

Arrondissement de Gourdon

CARLUCET. — **Détails rétrospectifs.** — De sérieuses occupations et quelques déplacements successifs nous ayant fait passer inaperçu le compte-rendu d'un enterrement civil à Carlucet, un ami nous com-

munique aujourd'hui le Journal du Lot du 20 décembre; l'article inséré est rigoureusement exact. Qu'il nous soit permis néanmoins de critiquer un point de l'appréciation de votre correspondant qui, habitué sans doute aux longues files de parents, amis ou même indifférents qui accompagnent les défunts à la nécropole, a été péniblement affecté de voir le petit nombre d'amis, comparativement plus restreint, qui ont suivi ce brave Combarieu à sa dernière demeure; mais Carlucet n'est qu'un petit village et, sans quelques absences vraiment regrettables mais non inexplicables, nous estimons que pour un premier enterrement civil dans nos campagnes si féruës de dévotion, ce n'était pas déjà trop mal, bien des enterrements escortés d'un prêtre et annoncés à grand renfort de cloches ont ici de moins nombreux assistants.

— **En faveur des pauvres.** — De temps immémorial, nos pauvres jouissaient d'une petite rente, lorsqu'un jour, abdiquant toutes leurs prérogatives, nos administrateurs locaux permirent que le desservant, leur maître à tous, dissipât le capital de la rente en futiles achats d'ornements d'église.

Quelques années se passèrent, nos pauvres commencèrent à murmurer un peu, quelques honnêtes gens prirent parti pour eux. Mis au pied du mur, nos marguilliers décidèrent de reconstituer un capital qu'il eut été plus facile et préférable de conserver intact; mais pour le reconstituer, il fallut établir diverses contributions: ainsi, on imposa les cadavres, les enterrements furent augmentés dans une proportion relativement considérable, de sorte que, sans diminuer le casuel du prêtre, au contraire sans doute, le petit pécule du pauvre faisait boules de neige à chaque nouveau deuil.

Enfin la rente fut reconstituée; du moins ces messieurs l'affirment; mais alors, pourquoi ne pas revenir à l'ancien tarif des inhumations?

En quelques années d'ailleurs, de généreux donateurs ont légué à nos malheureux des sommes assez rondelettes, de sorte que notre pasteur put, comme il l'entend, soulager parfois quelque misère. Mais tous les pauvres ne touchant pas à la caisse, plusieurs se fâchèrent et ces jours derniers, un de nos édiles — félicitons-le de son courage — s'en fut porter leurs justes plaintes au presbytère: « Il existe des fonds de secours, c'est vrai, mais aucun titre ne les relate, ça ne regarde que moi, je connais mon devoir et ça suffit. » lui répondit le prêtre sur le ton que dut prendre Louis XIV prononçant son fameux: « l'Etat c'est moi ».

Eh bien, le devoir de l'administration est simple: nous estimons qu'une commission indépendante doit être nommée pour distribuer les arrérages de la rente entre tous les pauvres de la commune, sans distinction de paroisse, de caste et surtout de parti politique.

Est-ce trop demander? nous ne le pensons pas et en exigeant de qui de droit cet acte d'élémentaire équité, l'administration préfectorale aura fait une œuvre bonne et juste.

LAMOthe-FÉNELON. — **Section de la Ligue des Droits de l'Homme.** — Jeudi, 1^{er} janvier, les républicains de Lamothe-Fénelon, se sont réunis à 7 heures du soir, dans une des salles du café Chantelouve, pour former une section de la Ligue des droits de l'homme et du citoyen.

M. Ligny, qui avait pris l'initiative de cette réunion, a entretenu, avec sa verbe habituelle, les citoyens présents sur les nombreux avantages démocratiques qu'offre la Ligue des droits de l'homme, sur le but de cette ligue, qui formera également comité radical, et il a fait comprendre, en citant de nombreux exemples à l'appui, comment quelques hommes, même peu nombreux, mais résolus, peuvent affronter le danger en présence de toutes les réactions et obtenir de grands résultats.

Son allocution a été chaleureusement applaudie.

Les adhésions prises, la commission exécutive a été nommée aussitôt après et la ligue a été formée.

Souhaitons-lui une longue existence et espérons que les membres qui en font partie feront de la bonne besogne.

La réunion a pris fin à 10 h. du soir sans incident, aux cris de: vive la Républi-

que! Les membres présents ont pris l'engagement de rester toujours unis, disciplinés et se sont déclarés résolus à faire triompher la République à Lamothe-Fénelon.

Nous remercions M. Ligny, notre président, d'avoir bien voulu prendre l'initiative de la formation de cette belle œuvre, ainsi que le citoyen Chantelouve qui a eu l'amabilité de mettre gracieusement la salle à la disposition du comité.

Lamothe-Fénelon, le 2 janvier 1903.

Un des membres du Comité.

SOULLAC. — **Disparition mystérieuse.**

— Le 2 décembre dernier le nommé Léon Bourgnoux, âgé de cinquante-deux ans, cultivateur au Roc, partit de chez lui disant à sa femme qu'il allait à Souillac pour consulter un médecin. Le soir c'est en vain qu'on attendit son retour; sa famille inquiète fit immédiatement des recherches. Elle apprit que son chapeau avait été retrouvé sur le pont de Lanzac.

On suppose que Bourgnoux a dû se noyer en se jetant du haut du pont dans la Dordogne.

Son corps n'a pas encore été retrouvé, probablement à cause des eaux considérablement grossies par les dernières pluies.

Toutes les recherches faites par la gendarmerie sont, jusqu'à ce jour, demeurées infructueuses.

L'enquête continue.

Enregistrement. — M. Germain Simon, surnuméraire de l'enregistrement est nommé receveur à Bourg-de-Visa (Tarn-et-Garonne).

Félicitations.

Vol de truffes. — Un vol de truffes a été commis au préjudice du sieur Delmon, de Sireyzol, en face du restaurant Larnaudie. Une enquête est ouverte.

MARTEL. — **Marché aux truffes.** — Les marchés aux truffes de notre localité sont toujours importants, même lorsqu'il y en a d'autres dans les environs; les marchands étant assurés de trouver à Martel leurs provisions nécessaires, ne manquent pas de venir faire leurs achats dans notre localité.

Au marché de mercredi les truffes se sont vendues de 10 à 11 fr. 50 le kilo.

La quantité vendue peut varier entre 35 et 40 quintaux.

GRAMAT. — **Foire.** — Aperçu de quelques cours:

Bœufs d'attelage de 500 à 750 fr.; bœufs gras, 33 fr. le quintal; cochons, qualité ordinaire, 45 à 48 fr. le quintal; qualité extra, 52 à 54 fr. le quintal; veau, 0,90 à 0,95 le kilo.

Volailles, 0,65 à 0,70; oies grasses, 0,80 la livre.

AVIS

M. Aimé WILCKEN, Chirurgien-Dentiste, Diplômé de la Faculté de Médecine et de l'Ecole dentaire de Paris, a l'honneur de porter à la connaissance du public qu'il vient de prendre la suite du cabinet de M. BOURGET, 9, rue du Lycée.

Traitement et outillage tout à fait nouveaux.

Redressement et soins spéciaux pour les enfants.

Il est toujours délivré sur facture une garantie du travail.

Aurificateur spécialiste; prothèse en tous systèmes; célérité et discrétion.

BULLETIN FINANCIER

La première bourse de l'année n'a présenté que peu d'intérêt, les affaires ont été très calmes et nous retrouvons la plupart des cours sans changement si on tient compte des reports cotés en liquidation.

Nos rentes sont fermes: le 3 0/0 à 99,85; l'amortissable à 99,50 coupon de 75 centimes détaché.

Le Crédit Foncier est demandé à 751; le Comptoir National d'Escompte à 589; le Crédit Lyonnais s'avance à 1912 et la Société Générale à 621.

Signalons une reprise notable sur nos chemins le Lyon s'élève à 1432; le Nord à 1845 et l'Orléans à 1500.

Le Suez s'avance à 3942.

Parmi les fonds étrangers: l'Extérieure clôture

à 87,70; l'Italien à 10,415; le Portugais à 32,37.

Le Serb 4 0/0 est en hausse de près d'un point à 80,85.

Le Turc D finit à 29,75; la Banque Ottomane à 598.

Vient de paraître

A la Librairie DELSAUD

RUE DE LA MAIRIE, CAHORS

Pour 1903

LE GRAND ANNUAIRE DU LOT

CONTENANT LES PRÉVISIONS DU TEMPS

Par XAINTRAILLES, d'Issoire (Puy-de-Dôme)

Illustré de plus de 100 gravures

PRÉCÉDÉ DES

FOUS LITTÉRAIRES DU QUERCY

Par L. GREIL

et de deux légendes locales

LE SONNEUR DE CLOCHES ET LE CHARIVARI

Prix: 0 fr. 60 centimes

Ancien cabinet dentaire

HUGGINS & BAKER

75, BOULEVARD GAMBETTA

NOUVELLEMENT RÉORGANISÉ

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

MARCHÉS

La Villette

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	1192	1192	1.16 à 1.62
Vaches.	435	435	1.08 à 1.60
Taureaux.	129	129	1.06 à 1.44
Veaux.	1185	1138	1.30 à 2.20
Moutons.	8676	8676	1.82 à 2.14
Porcs.	5407	5407	0.88 à 1.25

Bordeaux

ESPÈCES de BESTIAUX.	AMENÉS.	VENDUS.	PRIX EXTRÊMES.
Bœufs.	140	124	60 à 75
Vaches.	12	10	50 à 60
Moutons.	402	309	80 à 106
Porcs.	1893	1665	50 à 56

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages dans les Pyrénées

Tarif G. V. n° 105 (Orléans)

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année des Billets d'excursion comprenant les trois itinéraires ci-après, permettant de visiter le Centre de la France et les Stations balnéaires des Pyrénées et du golfe de Gascogne.

1^{er} ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Bagnères-de-Bigorre, Montréjean, Bagnères-de-Luchon, Pierrefitte-Nestalas, Pau, Bayonne, Bordeaux, Paris.

2^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Mont-de-Marsan, Tarbes, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

3^e ITINÉRAIRE

Paris, Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Pierrefitte-Nestalas, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Toulouse, Paris (viâ-Montauban-Cahors-Limoges ou viâ Figeac-Limoges).

Durée de validité: 30 jours Prix des Billets 1^{re} classe 163 fr. 50 c. — 2^e classe 122 fr. 50 c.

Monsieur le Directeur

du Monde Moderne

122, rue Réaumur, Paris

Veillez envoyer un numéro complet et gratuit à l'adresse ci-dessous:

A découper et à envoyer, en joignant 0 fr. 25 en timbres-poste, pour les frais d'expédition et de port.

L'HONNEUR DU NOM

PAR
CHARLES BUET

PREMIÈRE PARTIE

Les Châtelains de Mainrouge

I

La levrette, les chats et les perroquets de demoiselle Flore, le livre du baron Cyriaque et les nouvelles du docteur André.

Il était néanmoins charitable — en tant que médecin — par insouciance dédaigneuse plutôt que ferme volonté, et même sa compassion était l'une des formes du mépris qu'il avait pour les hommes.

Il ne descendait des hauteurs où il planait d'habitude, que pour participer aux actes les plus prosaïques de la vie sociale, et ce grand esprit fouillant les âmes dans leurs replis les plus ténébreux, ne dédaignait pas d'être médisant, bavard, joueur, frivole à l'occasion.

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'Agence Havas.

II

Où le lecteur apprend la généalogie de nos héros

Le jeune savant dont nous venons d'esquisser le portrait était le neveu à la mode de Bretagne du baron Cyriaque et de mademoiselle Flore.

En 1793, Bartholomée de Blanchelaine, religieuse professe depuis sept ans à l'abbaye du Breton, de l'ordre de Cîteaux, épousa civilement Jean Monaton, notaire député de Saint-Pierre d'Albigny à l'Assemblée nationale des Allobroges.

De cette union naquit un fils unique, père d'André Monaton. Mlle de Blanchelaine, devenue veuve en 1802, obtint du cardinal légat Caprera, chargé par le Pape du rétablissement de l'Eglise en France, l'absolution des censures qu'elle avait encourues et la permission de rester dans le monde.

Mais son petit fils fut élevé par ses parents dans les plus détestables idées; il devint orphelin avant d'avoir échappé aux dangers de la première jeunesse, il put donner libre carrière à ses penchants et se former, sans direction ni contrôle, des opinions que l'étude et l'expérience parvinrent difficilement à modifier; il dut néanmoins ne pas les manifester hautement, car les rois qui se succédèrent sur le trône de Sardaigne, depuis 1814, poursuivaient avec une inflexible rigueur et sous toutes ses formes, la Révolution.

Tout ce qui touchait à la Révolution était à juste raison considéré comme un mal social,

et les lois étaient appliquées sans miséricorde contre les fauteurs et les partisans des idées révolutionnaires.

Le frère aîné de Bartholomée, Victor-Amédée de Blanchelaine, adopta aussi avec enthousiasme les principes républicains, peu de jours après l'invasion de la Savoie par le général Montesquion. Il fut par ambition déçu, le seul officier de l'armée savoyarde qui passa à l'ennemi. Ce transfuge, marié à une patriote génoise, la noble Fausta Falconieri, se jeta dès lors dans tous les excès.

En 1798, sans respect pour la mère de ses enfants, il tenta de briser des liens indissolubles, divorça et prit pour femme, devant la loi, une servante nommée Rosalie Guisard, dont le frère honnête et vaillant soldat, tua le baron Victor-Amédée, devenu le général de Blanchelaine, à la bataille d'Arcis-sur-Aube en 1814.

Ce renégat fut le père du baron Cyriaque et de la bonne demoiselle Flore, et le portrait voilé de drap noir, qu'entouraient ceux de ses ancêtres, dans le salon de l'hôtel Blanchelaine, était le sien.

Cette famille des Consolat était de bonne noblesse. Elle descendait d'un chancelier de Savoie, anobli par le duc Tête-de-Fer, après le traité de Cateau-Cambrésis. Elle hérita, sur la fin du dix-septième siècle, des titres et des biens de Loisy-Grossinges, et peu d'années plus tard, la marquise de Spino, qui fut la Maintenon de Victor-Amédée II, ce grand jaloux des gloires du Roi-Soleil, obtint pour un Consolat, son protégé, l'inféodation de la

ronnie de Blanchelaine, qui naguère avait appartenu à d'illustres seigneurs du Bugey, et qui avait fait retour à la couronne déjà au temps de la dernière croisade.

Cyriaque-Maxime Consolat de Loisy-Grossinges, baron de Blanchelaine, égrenait volontiers ce chapelet de nom et de titres desquels il tirait vanité. Il était de ces gens naïfs pour qui les charges honorifiques sont créées, qui n'ont d'autres satisfactions qu'à s'affubler d'appellations sonores, et qui paieraient la moitié de leur domaine la modeste qualité de valet de la garde-robe royale.

Ce bonhomme inoffensif se persuadait qu'il n'existait aucune science, hormis celle du blason; il ne comprenait d'autre art que l'art héraldique, il admirait le sinople d'une prairie verdoyante, l'azur du ciel, se servait couramment des termes techniques, et s'étonnait que ces chiens ne fussent pas lampasés de sable, parce qu'ils avaient la langue rouge.

En mars 1845, au moment où commence notre histoire, Cyriaque-Maxime, plus jeune d'un an que Flore, atteignait sa cinquantième année. D'une taille au-dessus de la moyenne, ayant le teint d'un brun mat et presque basané, avec son visage d'un bel ovale, encadré de cheveux gris, orné d'une moustache et d'une royauté à la Bassompierre, éclairé par deux beaux yeux d'un noir de jais dont l'éclat était relevé par des sourcils très arqués, il ressemblait à ces élégants petits maîtres de la cour de Louis XIII minces, coquets, futiles, et grands seigneurs jusqu'au bout des ongles.

(A suivre)

MAISON

LOUBEYRE

COIFFEUR-PARFUMEUR

Inventeur breveté S. G. D. G. — Patente en France, Angleterre, Belgique

CAHORS, Boulevard Gambetta, CAHORS

Premier Prix à toutes les Expositions
Hors concours — Membre du Jury

Cette Maison se recommande par la nouvelle installation de son **Salon de Coiffure** (Hommes et Dames). Elle pratique l'antiseptie comme aucune maison de Paris ou de province ne le fait encore et elle ne craint, de ce chef, aucune concurrence. « **Tout pour l'hygiène** » telle est la devise de la Maison.

LOTION ANTISEPTIQUE DU D^r GELIS

Contre les Pellicules et la chute des Cheveux — Résultat garanti. Prix : 2 fr. 50 et 1 fr. 50. — Flacon n° 2 : 3 fr.

Bibliographie

L'Almanach du Drapeau pour 1903

Livret du Patriote, du Marin et du Soldat

L'Almanach du Drapeau dont nos lecteurs ont pu les années précédentes apprécier le charme instructif et l'admirable variété, vient de paraître à la Librairie Hachette et Cie et concentre dans son édition de 1903 la matière d'une véritable encyclopédie militaire écrite dans le but d'instruire, de renseigner et de distraire.

Parmi ses nombreux articles, tous inédits, citons : Les grands Capitaines de la Mer; Un homme qui a dompté 20.000 Chevaux; Le Problème du Saï; Guide de l'officier de Réserve et de Territoriale; La Guerre Sud-Africaine; Les grands Naufrages de la Marine de guerre; Petit Dictionnaire des Œuvres militaires et maritimes; Les Jeux dans l'Armée anglaise; Petit Répertoire complet de nos navires de guerre, etc.

Mais, en outre de l'édition ordinaire, de l'édition simple, renouvelée tout entière, paraît cette année pour la première fois une *Édition Complète* d'un prix accessible à tous, et qui contient un *Petit Annuaire condensé de l'Armée Française* en 82 pages, régit par régiment, avec les indications d'emplois, grades, distinctions, etc.

LE MONDE ILLUSTRÉ, 13, quai Voltaire Paris, Sommaire du numéro 2388 du 3 Janvier 1903.

Envoi gratis d'un numéro spécimen contre toute demande affranchie.

Madrid : Marie Daurignac, Mlle Eve et Mme Humbert dans leur cellule, à la prison des femmes. — Le départ de la prison. — Signature des prévenus. — Arrivée à la gare de Paris-Orléans-Cointure.

L'Auteur et les Interprètes de « Paillasse ». Nouvelles défenses de Gibraltar : Vue du Rocher et de la Baie. — Aspect général de la Ville et des travaux du Port.

Les Exécutions capitales en Chine. — Lecture de la Sentence. — Le supplice.

Les Pares aux Huitres à Cancale. Fête de l'Épiphanie en Lombardie : La Procession des Rois-Mages. — Le Cloître des Célestins à Avignon.

Beaux-Arts : La Pêche Miraculeuse, tableau de Crayer (Gravure de Baude).

Nos Représentants à l'Étranger : le Marquis de Reverseaux. — Le Comte de Vanivieux.

Les toits de Saint-Pierre de Rome. — L'Archiduc Léopold Ferdinand d'Autriche. — Ibra-

him-Pacha-Hassan. — Docteur Voronoff. — Échecs, par M. D. Janowsky.

Roman illustré : *L'Enjeu du Bonheur*, par M. Poncevrez.

Le numéro 50 centimes.

LA NATURE, Revue des sciences illustrée, HENRI DE PARVILLE, rédacteur en chef, (Maison et Cie, éditeurs 120, boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n° 1545 du 3 Janvier 1903 :

Les Bembex, par Henri Coupin. — La section de l'alcool à la cinquième exposition internationale de l'automobile, par Raymond Périssé. — La neige dans le Jura, par L. Reverchon. — L'alimentation nouvelle, par le Dr Tréphon. — Illusion d'optique dans le Métropolitain, par De-launey. — Dressage des animaux sauvages, par Albert Tissandier. — Chronique. — Le pendule de Foucault chez soi, par J.-F. G.

Ce numéro contient 10 gravures et le bulletin météorologique de la semaine.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 1570^e livraison (3 Janvier 1903).

La Gondole fantôme, par Gustave Toudouze. — Dans les Alpes grisonnes, par A. La Rugère. — Un journal Cherokee, par L. Viator. — La mission de Geneviève, par B. A. Jeanroy (suite). — Le cycliste américain dans la « Boucle », par Fr. Ancisi.

Abonnements France : Un an, 20 fr. Six mois, 10 fr. Union postale : Un an, 22 fr. six mois 11 fr. Le numéro 40 centimes.

Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, Paris.

LE BON JOURNAL

Administration et Rédaction, 26 rue Racine Paris, 7^e — Sommaire du 4 Janvier 1903.

V^{me} Nacla : Courrier du dimanche. — Ch. Deslys : Le bonhomme Lazarielle. — Théodore Cahu et Louis Forest : Vers la paix (suite). — Le Vte Henri de Bornier : Louise de Vauvert (suite). — Félix Maire : représentation mondaine. — Charles Mérouvel : Bâtards (suite). — Le comte Léon Tolstoï : Anna Karénina (suite). — Petite correspondance.

CHEMINS DE FER D'ORLÉANS

Excursions

En Touraine, aux Châteaux des bords de la Loire et aux Stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe 86 fr. — 2^e classe 63 fr. — Durée 30 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais — Saumur — Angers — Nantes — Saint-Nazaire — Le Croisic — Guérande et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme, ou par Angers et Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

2^e itinéraire : 1^{re} classe 54 fr. — 2^e classe 41 fr. — Durée 15 jours.

Paris — Orléans — Blois — Amboise — Tours — Chenonceaux et retour à Tours — Loches et retour à Tours — Langeais et retour à Paris, *viâ* Blois ou Vendôme.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris aux gares d'Orléans (quai d'Orsay) et quai d'Austerlitz, aux bureaux succursales de la

Compagnie et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

PUBLICATIONS

éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses gares.

Le Livret-Guide illustré de la Compagnie d'Orléans (Notices, Vues, Tarifs, Horaires) est mis en vente au prix de 30 centimes.

1^o à Paris dans les bureaux de quartier et dans les gares d'Austerlitz, du Pont St-Michel, d'Orsay, Luxembourg, Port-Royal et Denfert.

2^o en Province : dans les gares et principales stations.

Les publications ci-après, éditées par les soins de la Compagnie d'Orléans, sont mises en vente dans toutes les bibliothèques de son réseau au prix de 25 centimes :

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de George Sand). — DE LA LOIRE AU PYRENEES. — LA BRETAGNE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU-ANGOUMOIS.

LA FRANCE EN CHEMIN DE FER (itinéraires géographiques)

1^o DE PARIS À TOURS.
2^o DE TOURS À NANTES.
3^o DE NANTES À LANDERNAU, et embranchements.
4^o D'ORLÉANS À LIMOGES.
5^o DE LIMOGES À CLERMONT-FERRAND, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.
6^o DE ST-DENIS-près-MARTEL À ARVANT, ligne du Cantal.
DE TOURS À ANGOULÈME.
D'ANGOULÈME À BORDEAUX.

Premières livraisons d'une collection qui sera continuée

Excursions aux Stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1^{re} et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés, toute l'année, à toutes les stations du réseau de la compagnie d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du réseau du Midi et notamment pour :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech, (La Preste), Arreau-Cadéac (Viellevie-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Perthus (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéras (Campagne-les-Bains), Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Loloque (Préchaq-les-Bains), Lamoignon-les-Bains, Larons-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la-Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Loz-Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marnac-Saint-Béat (Lez, Val d'Arac), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefite-Nestales, Port-Vendres, Prades (Molitg), Quillan (Gin-

les, Garcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantès), Saint-Girons (Audiac, Aulus), Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salles-de-Béarn, Salles-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Confient (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jour — pris les jours de départ et d'arrivée.

Billets d'aller et retour de famille

Pour les stations thermales et balnéaires des Pyrénées et du Golfe de Gascogne.

Arcachon, Biarritz, Luchon, Salles-de-Béarn, etc.

Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans)

Des billets de famille de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, comportant une réduction de 20 à 40 0/0, suivant le nombre des personnes, sont délivrés toute l'année, à toutes les gares du réseau d'Orléans, pour les stations thermales et balnéaires du Midi, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris) :

Agde (le Grau), Alet, Amélie-les-Bains, Arcachon, Argelès-Gazost, Argelès-sur-Mer, Arles-sur-Tech (La Preste) Arreau-Cadéac (Viellevie-Aure), Ax-les-Thermes, Bagnères-de-Bigorre, Bagnères-de-Luchon, Balaruc-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, Barbotan, Biarritz, Boulou-Perthus (le), Cambo-les-Bains, Capvern, Cauterets, Collioure, Couiza-Montazels (Rennes-les-Bains), Dax, Espéras (Campagne-les-Bains); Gamarde, Grenade-sur-l'Adour (Eugénie-les-Bains), Guéthary (halte), Gujan-Mestras, Hendaye, Labenne (Capbreton), Labouheyre (Mimizan), Loloque (Préchaq-les-Bains), Lamoignon-les-Bains, Larons-Eaux-Bonnes (Eaux-Chaudes), Leucate (la-Franqui), Lourdes, Lourdes-Barbazan, Loz, Saint-Sauveur (Barèges, Saint-Sauveur), Marnac-Saint-Béat (Lez, Val d'Arac), Nouvelle (la), Oloron-Sainte-Marie (Saint-Christau), Pau, Pierrefite-Nestale, Port-Vendres, Prades (Molitg), Quillan (Ginols Carcanières, Escouloubre, Usson-les-Bains), Saint-Flour (Chaudesaigues), Saint-Gaudens (Encausse, Gantès), Saint-Girons (Audiac Aulus) Saint-Jean-de-Luz, Saléchan (Sainte-Marie, Siradan), Salles-de-Béarn, Salles-du-Salat, Ussat-les-Bains et Villefranche-de-Confient (le Vernet, Thuès, les Escaldas, Graüs-de-Canaveilles).

Durée de validité : 33 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Omnibus mis en vente par la C^e d'Orléans

La Compagnie d'Orléans met en vente, des prix très réduits, les quatre grand omnibus qui, avant le prolongement de sa ligne dans Paris, faisaient le service de ville.

Ces voitures sont en parfait état. Chacune d'elles contient 22 places, dont 14 à l'intérieur et 8 à l'impériale.

S'adresser pour visiter, au dépôt des Omnibus de la Compagnie situé boulevard de l'Hopital près de la gare de Paris-Austerlitz.

Le propriétaire-gérant : A. COUSSLANT.